

- mouvement ouvrier -

Et maintenant, réussir le changement social

Article d'Edmond Maire
au journal "Le Monde" paru
les 25 et 26 août 1981

I. - Une espérance lucide

Le 10 mai dernier, avec l'élection de François Mitterrand, un souffle nouveau balayait la morosité et l'impuissance. Jeunes et adultes fêtaient le soir même dans les rues des retrouvailles joyeuses et sereines portées par une espérance lucide. Chacun retrouvait prise sur l'avenir. Puis l'été vit le nouveau pouvoir politique entreprendre, tambour battant, le renouveau des libertés publiques. Elles en ont bien besoin.

Un rythme est donné, l'espoir est revenu. Mais cela ne suffit pas à dessiner nettement notre avenir collectif. Une partie décisive reste à jouer. Le cours nouveau se limitera-t-il à des changements concernant l'Etat et les institutions ou bien irriguera-t-il toute la société par l'intervention créatrice et dynamique des individus, des collectivités de base, des forces sociales ?

La question peut se formuler autrement : le nouveau pouvoir politique sera-t-il la seule force d'impulsion — et cette action d'en haut, dans l'Etat et sur l'Etat, rencontrera vite ses limites — ou bien pourra-t-il articuler ses décisions avec l'action autonome de forces sociales mobilisées pour des transformations profondes de la société tout autant que de l'Etat.

Réussir le changement social, c'est évidemment le choix de la C.F.D.T., le choix de mai 68 et de l'autogestion, le choix de tous ceux qui se battent contre l'éclatement de la société « duale » et pour de nouvelles solidarités. Dès lors, il s'agit de changer les structures et la culture, de démultiplier l'expression et l'imagination individuelles et collectives, de diffuser les responsabilités pour avancer sur la route du vivre ensemble dans la liberté.

Pour nous syndicalistes, comme pour tous ceux qui se battent depuis des décennies contre l'exploitation, la domination, l'aliénation, c'est le moment ou jamais de confronter nos projets de société aux réalités. Rude épreuve vu la part de mirage qui peut encore fausser nos perspectives, mais démarche indispensable pour transformer concrètement la société. Car la voie est ouverte à la construction du socialisme autogestionnaire. Si le mouvement ouvrier français, fort de son expérience, ne s'y met pas maintenant, alors que les conditions politiques sont plus favorables qu'elles ne l'ont jamais été, quand le fera-t-il ?

Mettre à l'ordre du jour de l'action des forces sociales et politiques la construction du socialisme en France peut éveiller des craintes. Surtout si plus ou moins confusément dans bien des têtes le socialisme continue d'évoquer le régime bureaucratique et totalitaire des pays de l'Est ou encore le chamboulement désordonné des accès de fièvre révolutionnaires.

Dans ces conditions, affirmer la nécessité d'une intervention dynamique des forces sociales et politiques pour changer la société, pour bâtir le socialisme, ici et maintenant, appelle explication et, mieux, balisage concret du chemin proposé.

Alors soyons clairs. Et parlons d'abord des *nationalisations* que nos adversaires brandissent comme un épouvantail. Certes, il est essentiel que la collectivité nationale ait les moyens d'orienter la vie économique du pays. Avec la nationalisation du crédit et des groupes économiques dominants en voie de réalisation, ce sera chose faite, pour l'essentiel.

Cela dit, le progrès de la construction socialiste ne se juge pas au nombre d'entreprises nationalisées, bon nombre de pays de l'Est ou du tiers-monde en apportent la preuve. Il est tout aussi important que les nationalisations se traduisent par de réelles socialisations et évitent les impasses de l'étatisation.

Bien plus que la quantité d'entreprises nationalisées, ce sont la qualité des rapports sociaux instaurés dans ces entreprises et le rôle positif joué par les entreprises nationalisées pour modifier le type de développement de notre pays qui seront déterminants pour apprécier la contribution qu'elles apporteront au progrès du socialisme.

Les conseils d'administration ou, mieux, de surveillance doivent être élus par les salariés de l'entreprise et non contrôlés par des représentants de l'Etat. L'intervention de la collectivité nationale — Etat, usagers, salariés — doit se faire à travers une triple procédure contractuelle : entre l'entreprise et le plan démocratique national ; entre les établissements de l'entreprise et les collectivités publiques locales ou régionales ; entre les conseils d'atelier ou de service et la direction générale de l'entreprise. Quant aux syndicats, pour pouvoir jouer leur rôle en toute autonomie, ils n'ont pas à être

gestionnaires.

Certains craignent aussi qu'une avancée du socialisme ne conduise à la sclérose de la vie économique. Ils confondent la liberté économique avec la liberté pour une minorité de privilégiés d'accaparer des profits. Nous n'acceptons pas cette fausse liaison. L'initiative individuelle et collective est nécessaire au progrès des techniques et des rapports sociaux comme à la construction de toute société démocratique ; une large marge d'autonomie reconnue à l'entreprise, privée comme nationalisée, est une condition d'adaptation de sa production à l'évolution des besoins et des goûts des consommateurs ; la liberté d'entreprendre et d'innover est indispensable à une société vivante ; l'ouverture de la France à la coopération internationale, avec l'Europe comme avec le tiers-monde, est une donnée irréversible.

Les critères de l'avancée du socialisme autogestionnaire ne sont donc pas ceux avancés par ses détracteurs. Ils recouvrent des réalisations positives caractéristiques des social-démocraties : l'extension des libertés publiques, la réduction des inégalités, une politique au service de l'emploi. Mais ils vont au-delà des impasses de l'Etat-providence et accordent une importance décisive au changement du travail comme à l'autogestion de la vie sociale.

Progresser par la négociation plutôt que par la loi

Pour avancer dans ce sens, la responsabilité du mouvement syndical apparaît déterminante. Elle est indispensable, pour animer l'action des forces sociales, dynamiser la société dans une interaction positive avec l'Etat, produire les changements culturels, sociaux, économiques, nécessaires. La condition première pour réussir est de rendre les travailleurs acteurs du changement au lieu d'assister en spectateurs passifs à des transformations effectuées ailleurs.

C'est pourquoi la volonté de progresser par la négociation plutôt que par la loi, à chaque fois que possible, est au cœur de la démarche autogestionnaire.

Par ailleurs, pour surmonter les problèmes posés par la crise

- son état ne s'est pas desserré par miracle et le bilan est lourd -, des mutations de tous ordres sont nécessaires : dans l'échelle des revenus, dans les productions, dans les modes de vie. Elles ne peuvent voir le jour et être acceptées sans une mobilisation sociale consciente et forte. Il ne s'agit donc pas de n'importe quelle action syndicale. Un syndicat corporatiste, se situant comme un groupe de pression uniquement désireux d'augmenter le rapport de forces et les avantages de ses adhérents sans se soucier de « l'autre classe ouvrière », peu syndiquée et en situation précaire, ne peut que s'opposer aux mutations, jouer que un rôle conservateur. Par contre, une action syndicale collective, profondément démocratique, visant

la création d'un nouveau tissu social, plus égalitaire, plus responsable, peut aujourd'hui maîtriser les difficultés du changement, faire bouger la société, contribuer à changer l'Etat, développer l'autodétermination des individus et des groupes.

Si l'on veut réussir l'indispensable changement social et avancer vers le socialisme autogestionnaire, quelques dossiers déterminants doivent se situer au centre de l'action syndicale de ce deuxième semestre.

Changer le travail, c'est une immense ambition du mouvement ouvrier, l'objet d'une attente permanente et sourde de millions de salariés assujettis à la machine et au travail en miettes, subordonnés à une organisation du travail autoritaire. Pour un très grand nombre de travailleurs, le changement attendu est d'abord celui de leur situation concrète de travail.

Changer le contenu des tâches et en même temps changer la vie au travail appellent une extension considérable des libertés dans l'entreprise : possibilité d'expression de chacun sur ses conditions de travail, possibilité collective de négocier l'organisation du travail, la répartition du temps de travail, le contenu de la formation permanente et bien sûr le niveau et la structure des salaires réels. C'était notre ambition en mai-juin 1968, lorsque nous avons imposé aux employeurs la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Mais cette grande

conquête sociale est largement restée une coquille vide, la monarchie patronale a de beaux restes... Il est grand temps d'instaurer une obligation légale de négocier sur ces aspects du contrat de travail qui restent encore du domaine de la décision unilatérale de l'employeur. Ainsi, les salariés auront une prise directe sur l'évolution de l'outil de travail, du produit du travail, du service aux usagers, des rapports sociaux dans l'entreprise. Les discussions en cours avec le ministre du travail sur l'instauration de droits nouveaux a donc une très grande importance pour quelque vingt millions de salariés.

Ni la cogestion au sein d'un lointain conseil d'administration, ni la généralisation de droits de veto, ni toute autre procédure où les salariés restent extérieurs à la détermination de leurs conditions de travail, ne sont décisifs pour changer le travail. Seule une extension du domaine de la négociation au plus près de chaque salarié peut permettre à chacun de maîtriser progressivement le processus de travail dans le service, le bureau et l'atelier. Avancer dans ce sens implique en même temps la décentralisation des pouvoirs dans les entreprises et les administrations et donc l'extension des responsabilités reconnues à chacun, de l'ouvrier au cadre.

Autogérer la vie sociale, c'est aller vers la prise en main par chacun de sa propre santé, de

son temps libre, de sa retraite, de l'avenir de ses enfants. C'est ouvrir l'école aux parents, à la vie économique et sociale; c'est développer des centres de santé locaux accordant la priorité à la prévention, à l'information sur la contraception, l'hygiène alimentaire; c'est favoriser la vie associative dans les quartiers... C'est rejeter l'héritage d'une droite qui a obstinément enfermé notre société dans le cercle vicieux de l'assistance et de l'irresponsabilité. Au premier plan des urgences, nous avons à reconstruire nos instruments de solidarité et d'abord à rendre la Sécurité sociale proche des travailleurs, mieux: à la rendre aux travailleurs. Même si nous le savons bien, la responsabilité des missions et des financements de notre protection sociale sera lourde à porter.

Mais cette responsabilité collective est indispensable pour un renouveau de l'initiative, pour l'éclosion de démarches nouvelles permettant d'éviter les impasses d'une conception uniforme et centralisée — donc étatique et hypertrophique — de la satisfaction des besoins sociaux et de la protection sociale. Cette réforme de la Sécurité sociale et l'élection des futurs administrateurs, qui lui donnera tout son sens, constituent, au même titre que la décentralisation en débat à l'Assemblée nationale, une œuvre de débureaucratiation, de désétatisation. Elle ne doit pas attendre.

II. — Construire de nouvelles solidarités

Mettre l'accent sur la nécessité de changer le travail et d'autogérer la vie sociale n'a de sens que si, dans le même temps, est menée une action vigoureuse pour résoudre les problèmes du chômage, des bas salaires et des inégalités.

Faire de l'emploi la priorité, telle est la volonté proclamée fortement par le pouvoir politique comme par les organisations syndicales. C'est indispensable. Mais ce n'est pas si simple. Pour le salarié disposant d'un emploi, le chômeur, c'est l'autre. Il peut être plus tentant d'agir pour améliorer son salaire que pour réduire sa durée de travail et favoriser une embauche. Et pourtant, nous sentons la possibilité de faire passer la réduction de la durée du travail et la création d'emplois avant l'augmentation du pouvoir d'achat pour tous. Entendons-nous bien: la volonté de revaloriser les bas salaires et le SMIC, comme de maintenir le pouvoir d'achat des autres catégories de salariés, n'a rien perdu de son intensité. Mais chacun comprend mieux qu'hier qu'il est temps d'affecter les gains de productivité à venir — ceux dus

notamment aux nouvelles technologies — à la création d'emplois et aux garanties collectives plutôt qu'à l'augmentation du pouvoir d'achat individuel. C'est là une revendication de longue date de la C.F.D.T., réaffirmée à son congrès de Brest.

Le test de la capacité syndicale à concentrer les énergies sur la réduction de la durée du travail s'effectuera au retour des congés, quand reprendront les négociations sur la durée du travail, actuellement à mi-chemin. En fait, seule cette deuxième étape, celle des négociations de branches, est décisive. Si des réductions importantes de la durée effective du travail ne sont pas obtenues d'ici au 1^{er} décembre, tout sera à refaire, et le protocole signé avec le patronat en juillet deviendra caduc.

L'action syndicale doit donc se situer en première ligne, avant même l'intervention législative. Il est en effet capital qu'une conquête aussi importante qu'une réduction substantielle de la durée du travail soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et qu'ils en maîtrisent toutes les données et toutes les conséquences.

La loi ne crée pas d'emplois

L'Assemblée nationale peut, certes, légiférer sur la durée du travail et imposer une réduction de sa durée légale au patronat. Mais la loi ne saurait empêcher la contre-attaque patronale : intensification du travail, détérioration des conditions de travail ; et puis la loi est impuissante à créer des emplois comme à faire entrer les employeurs dans la recherche de solutions positives pour le plus grand nombre. Rappelons-nous l'expérience de 1936 : la loi sur les quarante heures n'a guère tenu que deux ans. Le choix de la négociation comme moyen privilégié a été fait par la C.F.D.T. à la fois pour des raisons de fond, de stratégie autogestionnaire — faire des travailleurs les acteurs du changement — et pour des raisons d'efficacité.

Le gouvernement et le Parlement ont d'autres responsabilités majeures sur l'emploi, en particulier celle de donner toute sa portée économique et sociale à la loi de décentralisation, en organisant la confrontation positive des forces sociales avec les collectivités publiques régionales. Il faut donc au plus vite créer des comités locaux de l'emploi tripartites, dans chaque bassin d'emploi et donner aux comités économiques et sociaux régionaux un rôle et des moyens d'action décuplés.

Toute la politique économique doit être repensée en fonction de l'emploi. Et tout autant dans l'industrie et les P.M.E. que dans le secteur public. Ce devrait être l'objet du plan intérimaire traduit dans toute la palette de l'action gouvernementale.

Mais la politique de l'énergie qui sera décidée par l'Assemblée nationale à la rentrée aura des répercussions très importantes sur l'emploi. Si le programme électronucléaire mis au point par la droite est reconduit, alors, quelles que soient les déclarations officielles, on saura que la voie facile de la continuité aura été préférée. Et l'on connaîtra à nouveau une croissance qui gaspille l'énergie, qui économise la main-d'œuvre et donc produit le chômage. On sacrifiera à nouveau une politique industrielle et commerciale équilibrée à une politique d'exportation concentrée sur quelques créneaux privilégiés, en premier lieu l'électronucléaire. En revanche, si le pouvoir politique choisit l'emploi, une croissance économisant l'énergie, un développement harmonieux, alors il se limitera à produire l'énergie nucléaire indispensable, il arrêtera le gaspillage d'investissements très lourds dans des centrales programmées en surnombre, au profit d'une politique d'économies d'énergie et de développement accéléré d'autres sources d'énergie, bien plus créatrices d'emplois. L'action de la C.F.D.T. se développera à plein pour que prévale cette politique-là.

Concevoir au féminin la « nouvelle citoyenneté » dont parlait Pierre Mauroy le 21 juin appelle la mise au point d'un projet ambitieux, d'un plan d'ensemble au cœur de l'action multiforme du gouvernement et des organisations syndicales pour aller vers une mixité réelle de l'emploi, de tous les emplois, dans tous les métiers et assurer l'égalité des hommes et des femmes, face à l'emploi et dans l'emploi. La division sexuelle du travail est une caractéristique trop souvent oubliée du système économique en place. Un projet de nature à surmonter cette division doit s'attaquer à la reproduction intangible des rôles et des pouvoirs masculins et féminins, à l'existence de hiérarchies insidieuses entre les hommes et les femmes au travail. C'est une tâche dont chacun mesure la difficulté, mais aussi l'importance. Elle ne peut plus être éludée. Avec l'espoir revenu, nous avons la responsabilité historique d'engager une politique qui réconcilie enfin projet socialiste et libération des femmes, y compris au travail, mieux, à partir du travail.

Réduire les inégalités salariales et sociales, dans notre société française, particulièrement dure aux pauvres et souriante aux riches, reste une pierre d'angle de l'action syndicale transformatrice, une exigence qui ne faiblira pas.

La revalorisation massive et continue du SMIC et des bas salaires est indispensable pour rendre sa dignité au travail et marquer le cours nouveau du sceau de la justice. Mais si l'on veut éviter que l'amélioration du sort des plus démunis ne se répercute en cascade sur l'ensemble des salaires et revenus entraînant surcroît d'inflation et dérapage, il faut simultanément réduire fortement l'échelle des revenus par la fiscalité, et l'éventail des grilles hiérarchiques par des négociations dans les conventions collectives. Là encore, la solidarité n'est pas automatique, y compris quand on est électeur de gauche et syndiqué. Le risque est sérieux de s'en tenir à des coups de pouce limités, alors qu'il est aussi impératif de faire progresser le SMIC que de défendre le franc. C'est pourquoi la C.F.D.T. veut absolument obtenir du gouvernement une négociation sur le SMIC fixant des étapes progressives, mais contractuellement garanties, pour rattraper les 21 % de pouvoir d'achat de retard que subit encore le salaire minimum après la revalorisation de juillet dernier.

Les prestations familiales elles-mêmes sont inégalitaires. Le premier enfant n'y a pas droit. Les mères de famille qui travaillent sont défavorisées. Par le jeu du

quotient familial, les hauts revenus sont outrageusement favorisés. Une réforme de fond s'impose, qui reconnaîtra le droit de tout enfant à des prestations fortement revalorisées et supprimera les pénalisations des mères salariées. L'argent récupéré du fait du plafonnement du quotient familial doit y être intégralement consacré.

Pour ce qui relève d'abord de leur responsabilité, les syndicalistes accorderont la priorité à l'accession des travailleurs des entreprises sous-traitantes, de ceux des P.M.E., des « hors statuts » aux garanties collectives. Ce ne sera pas parfois sans débat. Le corporatisme a la vie dure. La solidarité n'est pas toujours spontanée entre les salariés titulaires d'un statut solide ou d'un emploi stable et le personnel de nettoyage sous-payé, salarié d'une entreprise spécialisée, souvent immigrée, qui travaille à leurs côtés. Mais une action syndicale transformatrice est bien celle qui fait passer au premier plan

l'amélioration du sort de « l'autre classe ouvrière » — sous-payée, moins garantie — même si elle est encore peu syndiquée.

Enfin, le changement social caractéristique de la construction du socialisme autogestionnaire devra dépasser les limites de l'égoïsme national. Il n'y a pas de réponse aux défis de la crise et du sous-développement sans création de nouvelles solidarités européennes et sans coopération égalitaire entre les peuples du Nord et peuples du Sud. Dire cela, c'est affirmer la nécessité d'un changement du type d'échanges internationaux, et plus largement d'un changement de la conception des rapports entre les peuples.

Mais, au dur jeu des rapports de force entre Etats, l'option socialiste risque fort de vaciller si des forces sociales vivantes ne réveillent pas les consciences et ne les mobilisent pas dans un projet solidaire de construction d'un autre type de développement.

Le socialisme commence aujourd'hui

Voilà donc le temps venu où il n'est plus possible de remettre à plus tard la réalisation de l'avenir que nous souhaitons. Le socialisme commence aujourd'hui. C'est vrai que tant reste à faire. Mais les atouts sont incomparables.

A condition de savoir qu'il faut du temps pour réussir un changement social, que l'exigence n'est pas moins grande lorsqu'elle est réaliste, que les données économiques et monétaires se vengent durement lorsqu'on veut les ignorer, qu'il n'y a pas de modèle, pas de dogme pour un socialisme dont la première caractéristique est d'être le résultat d'une création collective.

A condition aussi de ne pas s'endormir dans les bras rassurants du nouveau pouvoir. Le changement social n'est pas une simple résultante du changement politique. Ce n'est pas sous-estimer la réforme politique — ô combien nécessaire dans un pays où les forces de l'argent ont cristallisé leurs privilèges dans l'ensemble des institutions — que d'affirmer la nécessité d'une dynamique sociale, d'une action

syndicale pleinement indépendante, convergeant, chaque fois que possible, avec l'action gouvernementale pour changer vraiment le travail et la société.

C'est de ce syndicalisme-là dont les travailleurs ont besoin, un syndicalisme pour aujourd'hui, agissant dans la fidélité aux valeurs communes du mouvement ouvrier et de l'éthique socialiste, un syndicalisme qui ne se contente pas d'affirmer que le changement concerne les autres, mais qui, par ses initiatives, son imagination collective, ses propositions, ses débats, ses actions, appelle les travailleurs eux-mêmes à changer, à changer leur travail et leur vie pour construire de nouvelles solidarités nationales et internationales, de nouveaux droits, une nouvelle qualité des rapports sociaux.

Alors, on verra que le cours nouveau où est entré notre pays ne se traduit pas seulement par un peu plus pour ceux qui avaient moins, mais par une expansion continue des libertés, des responsabilités et des solidarités dans tous les domaines de la vie sociale.

0
0 0